

GTIE Pas-de-Calais

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 000,00 euros
Siège social : 21 , Rue du Moulin l'Abbé 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE
414 829 259 RCS BOULOGNE-SUR-MER

(ci-après la « **Société** »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 MAI 2025**

La soussignée :

VINCI Energies France, société par actions simplifiée au capital de 459 042 854,60 euros, dont le siège social est 2169 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 518927256,

Représentée par Monsieur Eric PLUMEY son Directeur général

Agissant en qualité de seule associée (ci-après, l' « **Associé Unique** ») de la Société et à ce titre propriétaire des 200 000 actions composant le capital social de la Société,

Déclare que la société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, a été informée des présentes décisions conformément à la loi et aux statuts et est absente et excusée,

Rappelle qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après reproduit :

- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Conventions réglementées
- Pouvoir pour les formalités

L'Associé Unique prend connaissance des documents suivants, lesquels ont été mis à sa disposition au siège social :

- Une copie de la lettre de convocation, indiquant l'ordre du jour, adressée au Commissaire aux comptes
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
- Le rapport général du Commissaire aux comptes
- Un exemplaire des statuts de la Société

Puis l'Associé Unique adopte les décisions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes, **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, lesdits comptes faisant apparaître un bénéfice de 698 197,89 euros.

L'Associé Unique **approuve** le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts, qui s'élèvent à 2 683,00 euros.

DEUXIÈME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique **constate** l'existence de sommes distribuables qui s'établissent comme suit :

Résultat de l'exercice	698 197,89 euros
Report à nouveau	0,00 euro
Autres réserves	7 443,57 euros
Total distribuable	705 641,46 euros

L'Associé Unique **décide** l'affectation suivante :

Dividende (soit 3,20 euros par action)	640 000,00 euros
dont 640 000,00 euros distribués au titre de bénéfice distribuable	
Dotation aux autres réserves	58 197,89 euros

De ce fait, l'Associé Unique **prend acte** que :

- le poste « autres réserves » sera porté d'un montant de 7 443,57 euros au 31 décembre 2024 avant affectation à un montant de 65 641,45 euros au 31 décembre 2024 après affectation

L'Associé Unique **prend acte** qu'un dividende total de 330 000,00 euros (soit 1,65 euro par action) a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qu'un dividende total de 450 000,00 euros (soit 2,25 euros par action) a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qu'un dividende total de 230 000,00 euros (soit 1,15 euro par action) a été distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

TROISIÈME DECISION

Conventions réglementées

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

QUATRIÈME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

VINCI Energies France

Associé Unique

Représentée par Monsieur Eric PLUMEY son Directeur général

Signé par :

ERIC PLUMEY

7F101ECC81194DC...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : GTIE Pas-de-Calais		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0021 rue du Moulin l'Abbé 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 1 4 8 2 9 2 5 9 0 0 0 6 1		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2024				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	59 204	4 219	
		Fonds commercial (1) AH	AI		45 735	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	34 543	60 822	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	212 584	28 266	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	126 948	49 773	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI		12 637	
	TOTAL (II) BJ		BK	433 280	201 452	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		330	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		2 085 894	
		Autres créances (3) BZ	CA		154 581	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
		CF	2 416 899	CG		2 416 899
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		9 318		
	TOTAL (III) CJ	CK		4 667 022		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		5 301 754	1A	433 280	4 868 474
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié Conforme DESPINOY Hervé Président

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise GTIE Pas-de-Calais		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7 444
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	698 198
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	925 641
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	550 097
	Provisions pour charges	DQ	58 412
	TOTAL (III)	DR	608 509
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	774 222
	Dettes fiscales et sociales	DY	949 873
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 570
	Autres dettes	EA	19 928
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 558 478
	TOTAL (IV)	EC	3 334 324
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 868 474
REVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 334 324
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **GTIE Pas-de-Calais**Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	8 606 429	FH	FI 8 606 429
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 606 429	FK	FL 8 606 429
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO 30 813
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 218 858
	Autres produits (1) (11)				FQ 12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 8 856 112
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 8 829
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 5 487 487
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 42 605
	Salaires et traitements*				FY 1 722 841
	Charges sociales (10)				FZ 704 540
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 65 135
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD 184 467
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 863
					GF 8 216 768
					GG 639 344
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 639 344
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 134 337
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN 2 670
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 137 007
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 100 143
	Différences négatives de change				GS 898
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 101 042
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 35 965
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 675 309

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **GTIE Pas-de-Calais**Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 501
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	140 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	142 501
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 548
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 548
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	125 953
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	103 064
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 135 619
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 437 422
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	698 198
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	{ Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 553
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	{ (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	{ Dont cotisations facultatives Madelin A7	{ Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise GTIE Pas-de-Calais										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	109 158	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	94 018	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	1 347	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	240 850
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	1 732	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	47 467	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	127 523		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP	512 937	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV	12 637		
TOTAL IV					LQ		LR		LS	12 637		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG		OH		OJ	634 732
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	109 158	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	94 018	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	1 347	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	240 850	ML	
		Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	1 732	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	47 467	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	127 523	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III					IV		NG		NH	512 937	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	OW
		Autres participations					I0		OX		OY	OZ
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	12 637		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	12 637		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		OK		OL	634 732
											OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GTIE Pas-de-Calais

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise GTIE Pas-de-CalaisNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF 59 204	PG	PH 59 204
TOTAL I		RK	RM 59 204	RN	RO 59 204
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS 33 196	PT	PU 33 196
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW 1 347	PX	PY 1 347
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA 212 584	QB	QC 212 584
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE 187	QF	QG 187
	Matériel de transport	QH	QI 35 414	QJ	QK 35 414
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM 91 347	QN	QO 91 347
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU	QV 374 075	QW	QX 374 075
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	ØP 433 280	ØQ	ØR 433 280

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise GTIE Pas-de-Calais						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	54 000	4C	4D	54 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	317 097	4L	4M	317 097
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4 412	4Z	5A	4 412
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	233 000	5X	5Y	233 000
TOTAL II		5Z	TV	608 509	TW	TX	608 509
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	608 509	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	184 467	UF	207 306		
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **GTIE Pas-de-Calais**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	12 637	UV	12 637	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	2 085 894		2 085 894						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 200		1 200						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	131 156		131 156					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	3 481		3 481					
		Divers	VP	0		0					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	18 743		18 743						
	Charges constatées d'avance	VS	9 318		9 318						
	TOTAUX			VT	2 262 430	VU	2 262 430	VV			
RENOVIS	(1) Montant des	VD									
	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	25 252		25 252						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0		0						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	774 222		774 222						
Personnel et comptes rattachés		8C	142 959		142 959						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	147 857		147 857						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	103 064		103 064						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	539 551		539 551						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 442		16 442						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 570		6 570						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 928		19 928						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	1 558 478		1 558 478						
TOTAUX			VY	3 334 324	VZ	3 334 324					
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GTIE Pas de Calais

Société par actions simplifiée

21 rue du Moulin l'Abbé – Zone Industrielle de l'Inquétie
62280 Saint-Martin Boulogne

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

GTIE Pas de Calais

Société par actions simplifiée

21 rue du Moulin l'Abbé – Zone Industrielle de l'Inquétrie
62280 Saint-Martin Boulogne

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société GTIE Pas de Calais,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GTIE Pas de Calais relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession des Commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et le résultat à terminaison des affaires, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 mai 2025

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Pascal Portes*

Pascal Portes

COMPTES ANNUELS

GTIE Pas-de-Calais

21 rue du Moulin l'Abbé ZI de l'Inquetrie 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

SAINT-MARTIN-BOULOGNE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (Intercalaire).....	6
Faits caractéristiques.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
NOTES SUR LE BILAN (Intercalaire).....	11
Immobilisations.....	12
Amortissements.....	13
Provisions inscrites au bilan.....	14
Etat des échéances des créances et des dettes.....	15
Charges à payer et produits à recevoir.....	16
Charges et produits constatés d'avance.....	17
Composition du capital Social.....	18
Variation des capitaux propres.....	19
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Intercalaire).....	20
Ventilation du Chiffre d'affaires par secteur.....	21
Charge & produit exceptionnels.....	22
Ventilation de l'IS.....	23
Fiscalité latente et différée.....	24
AUTRES INFORMATIONS (Intercalaire).....	25
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	26
Engagements hors bilan.....	27
Crédit-Bail.....	28
Société établissant des comptes consolidés.....	29
Ventilation de l'effectif par catégorie.....	30
Entreprises liées.....	31
Liste des filiales (portrait).....	32

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	63 423	59 204	4 219	7 897
Fonds commercial	45 735	0	45 735	45 735
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	109 158	59 204	49 954	53 632
Terrains	0	0	0	0
Constructions	95 365	34 543	60 822	100 213
Installations techniques, matériel	240 850	212 584	28 266	23 755
Autres immobilisations corporelles	176 722	126 948	49 773	50 625
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	512 937	374 075	138 861	174 594
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	12 637	0	12 637	12 637
TOTAL immobilisations financières	12 637	0	12 637	12 637
Total Actif Immobilisé (II)	634 732	433 280	201 452	240 863
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	330	0	330	0
Clients et comptes rattachés	2 513 174	0	2 513 174	1 829 649
Autres créances	154 581	0	154 581	44 044
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	2 668 084	0	2 668 084	1 873 692
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 416 899	0	2 416 899	2 408 697
TOTAL Disponibilités	2 416 899	0	2 416 899	2 408 697
Charges constatées d'avance	9 318	0	9 318	9 715
Total Actif Circulant (III)	5 094 301	0	5 094 301	4 292 104
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	5 729 033	433 280	5 295 754	4 532 967

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 200 000	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	7 444	8 438
TOTAL Réserves		27 444	28 438
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		698 198	229 006
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		925 641	457 444
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		550 097	306 935
Provisions pour charges		58 412	324 412
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		608 509	631 347
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		25 252	11
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		25 252	11
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	27 741
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		774 222	638 113
Dettes fiscales et sociales		949 873	671 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 570	0
Autres dettes		447 207	303 992
TOTAL Dettes d'exploitation		2 177 873	1 641 679
Produits constatés d'avance		1 558 478	1 802 486
TOTAL DETTES (IV)		3 761 603	3 444 176
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		5 295 754	4 532 967

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	8 606 429	0	8 606 429	6 699 188
Chiffres d'affaires nets	8 606 429	0	8 606 429	6 699 188
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			30 813	24 433
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			218 858	186 725
Autres produits			12	1 316
Total des produits d'exploitation (I)			8 856 112	6 911 662
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			8 829	1 925 287
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			5 487 487	2 028 043
Impôts, taxes et versements assimilés			42 605	75 337
Salaires et traitements			1 722 841	1 467 538
Charges sociales			704 540	605 957
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	65 135	60 827
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	184 467	556 520
Autres charges			863	551
Total des charges d'exploitation (II)			8 216 768	6 720 060
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			639 344	191 602
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			134 337	101 126
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			2 670	28
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			137 007	101 154
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			100 143	77 800
Différences négatives de change			898	385
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			101 042	78 185
RÉSULTAT FINANCIER			35 965	22 969
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			675 309	214 571
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 501	5 658
Produits exceptionnels sur opérations en capital			140 000	8 777
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Total des produits exceptionnels (VII)			142 501	14 435
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			16 548	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)			16 548	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)			125 953	14 435
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			0	0
Impôts sur les bénéfices (X)			103 064	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			9 135 619	7 027 251
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			8 437 422	6 798 245
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			698 198	229 006

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

GTIE Pas-de-Calais

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au titre de l'exercice écoulé

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes retenues par la société sont rappelées dans les paragraphes ci-dessous :

• Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le résultat générés par les contrats à long terme sont constatés dans les comptes selon l'avancement des travaux.

Le taux d'avancement correspond au rapport entre le coût des travaux exécutés au 31 décembre 2024 et le montant total prévisionnel des coûts d'exécution des contrats

Afin de mieux appréhender et d'être plus proche de son cycle d'exploitation, la société comptabilise les pénalités sur marché en diminution de son Chiffre d'Affaires.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations. Les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Concessions, Brevets, Licences	linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	20 ans
Matériels et outillage industriels	Dégressif / Linéaire	5 ans
Matériels de transport	linéaire	4 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire / Dégressif	3 à 5 ans

Concernant les fonds de commerce, ils sont soit amortis si ils ont une durée de vie limitée, soit dépréciés le cas échéant pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure. Cette dépréciation est irréversible.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de : 12 637 euros

- Autres immobilisations financières

Elles incluent principalement les dépôts et cautionnements

• Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en tenant compte des résultats observés en matière de recouvrement. Il en résulte des provisions pour dépréciation suivantes :

- Créances privées échues depuis plus de 6 mois provisionnées à 100%
- Créances publiques échues depuis plus de 9 mois provisionnées à 100%

• Trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie (cash pooling), les mouvements financiers générés entre notre société et notre actionnaire sont inscrits au compte courant groupe qui est inscrit au bilan dans le poste « disponibilités » à l'actif ou dans le poste « emprunts et dettes financières divers » au passif.

• Provisions pour risques et charges

Il est rappelé qu'en application du règlement CRC-2000-06, les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable. Elles prennent en compte les passifs nés au cours de l'exercice ou d'exercice antérieur même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes.

Lorsqu'un contrat à long terme doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constitué une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat, déjà prises en compte au titre de l'exercice et éventuellement des exercices antérieurs.

• Engagements pris en matière de pension, retraites et indemnités assimilées/Provision pour pension, retraites et indemnités assimilées

Les indemnités de fin de carrière dues au titre de la convention des travaux publics sont prises en charge par la CNRO au moment de leur versement aux ouvriers. Pour le personnel ETAM et IAC l'engagement/la provision de la société correspondant à l'effectif présent au 31 décembre 2024 représente un montant de 164 707 €.

Ce montant a été déterminé en prenant en compte les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.3%
- Taux d'inflation : 2%
- Tables des hypothèses de survie : INSEE 18-20 (femmes) ; INSEE 18-20 (hommes)
- Age début de carrière : Cadres 23 ans ; Non cadres 20 ans
- Age de départ à la retraite : Taux Plein
- Profil de carrière/âge : Constant 1%
- Tables de turnover : VE Cadres 2020 - VE Etam 2020

• Intégration fiscale

La société GTIE PAS DE CALAIS est fiscalement intégrée dans le groupe VINCI. Son impôt sur les sociétés est calculé comme si elle était imposée séparément.

Notes sur le bilan

GTIE Pas-de-Calais

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	107 705	0	1 453	0	0	109 158	0
	Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	92 998	0	2 367	0	0	95 365	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	454 193	0	0	0	454 193	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	218 558	0	22 292	0	0	240 850	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	1 732	0	0	1 732	0
	Matériel de transport	46 253	0	1 214	0	0	47 467	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	113 800	0	13 723	0	0	127 523	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL (III)	1 033 507	0	42 781	0	454 193	622 095	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	12 637	0	0	0	0	12 637	0
	TOTAL (IV)	12 637	0	0	0	0	12 637	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 046 144	0	42 781	0	454 193	634 732	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		54 073	5 131	0	59 204
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	23 841	10 702	0	34 543
	Installations générales, agencements	423 136	14 001	437 137	0
Installations techniques, matériels et outillages		194 804	17 780	0	212 584
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	187	0	187
	Matériel de transport	30 361	5 053	0	35 414
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	79 067	12 280	0	91 347
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		751 208	60 003	437 137	374 075
TOTAL GENERAL (I + II + III)		805 281	65 134	437 137	433 280

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	320 000	54 000	320 000	54 000
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	305 132	217 467	205 502	317 097
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	4 412	0	0	4 412
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	233 000	0	233 000
TOTAL (II)	629 544	504 467	525 502	608 509
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	629 544	504 467	525 502	608 509
Dont dotations et reprises d'exploitation		504 467	525 502	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				0	0	0	
Prêts				0	0	0	
Autres immos financières				12 637	12 637	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				12 637	12 637	0	
Clients douteux ou litigieux				0	0	0	
Autres créances clients				2 115 870	2 115 870	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				1 200	1 200	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			131 156	131 156	0	
	Autres impôts			3 481	3 481	0	
	Etat - divers			0	0	0	
Groupes et associés				0	0	0	
Débiteurs divers				18 743	18 743	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 270 451	2 270 451	0	
Charges constatées d'avance				9 318	9 318	0	
TOTAL DES CREANCES				2 292 406	2 292 406	0	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				25 252	25 252	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				774 222	774 222	0	0
Personnel et comptes rattachés				142 959	142 959	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				147 857	147 857	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			103 064	103 064	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			539 551	539 551	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			16 442	16 442	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				6 570	6 570	0	0
Groupes et associés				0	0	0	0
Autres dettes				447 207	447 207	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				1 558 478	1 558 478	0	0
TOTAL DES DETTES				3 761 603	3 761 603	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	572 555
Dettes fiscales et sociales	152 436
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	724 991

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	1 247 653
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	18 333
Disponibilités	0
Total	1 265 986

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE LOGICIEL	9 318	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	9 318	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
RR - PRDUITS CONSTATES D'AVANCE	1 558 478	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	1 558 478	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Capital	Nombre au début de l'exercice	Valeur nominale	Valeur totale
31/12/2023	200 000	1	200 000
Variation			0
31/12/2024	200 000	1	200 000

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N- 1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	200 000						200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	20 000						20 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	8 438			230 000	229 005		7 443
Report à nouveau	0						0
Résultat de l'exercice	229 005	698 198			-229 005		698 198
Subventions d'investissement	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	457 443	698 198	0	230 000	0	0	925 641

Notes sur le compte de résultat

GTIE Pas-de-Calais

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export et Intracom.	Total Exercice N	Total Exercice N-1	Variatio n
Chiffre d'affaires net	8 606 429	0	8 606 429	8 455 899	2%
TOTAL	8 606 429	0	8 606 429	8 455 899	2%

Charges et produits exceptionnels

[illegible]

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôts	Impôts dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	675 309	71 576	603 733
Résultat exceptionnel (et participation)	125 953	31 488	94 465
Résultat Comptable	801 262	103 064	698 198

Information sur la fiscalité différée ou latente

Sont à reporter dans ces tableaux les différences temporaires issues de la 2058-A . Il faut faire uniquement mention des données statutaires.

		2058A		Reste dans le bilan à réintégrer		
VARIATIONS DES BASES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	OUVERTURE		VARIATION		CLOTURE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE						
- Provisions Règlementées		0	0	0		0
Provision pour Hausse des Prix						0
Amortissements Dérogatoires						0
- Provisions		626 935	-527 306	504 467		604 096
Perte à Terminaison		306 935	-207 306	217 467		317 096
Indemnités de Fin de Carrière						0
Pour Litige		320 000	-320 000	287 000		287 000
Pour Charges						0
- Charges à Déductibilité Différée		0	0	0		0
Participations						0
C3S						0
Effort Construction						0
- Produits à Taxation Différée	0		0	0	0	
Plus-values Nettes à Court Terme					0	
TOTAL BASES DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE	0	626 935	-527 306	504 467	0	604 096
DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT						
TOTAL BASES DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT	0	0	0	0	0	0

			Tx d'impôt		25%	
VARIATIONS DES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	OUVERTURE		VARIATION		CLOTURE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE						
- Provisions Règlementées	0		0	0	0	
Provision pour Hausse des Prix	0		0	0	0	
Amortissements Dérogatoires	0		0	0	0	
- Provisions	156 734		126 117	-131 827	151 024	
Perte à Terminaison	76 734		54 367	-51 827	79 274	
Indemnités de Fin de Carrière	0		0	0	0	
Pour Litige	80 000		71 750	-80 000	71 750	
Pour Charges	0		0	0	0	
- Charges à Déductibilité Différée	0		0	0	0	
Participations	0		0	0	0	
C3S	0		0	0	0	
Effort Construction	0		0	0	0	
- Produits à Taxation Différée		0	0	0		0
Plus-values Nettes à Court Terme		0	0	0		0
TOTAL IMPÔTS SUR DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE	156 734	0	126 117	-131 827	151 024	0
DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT						
	0		0	0	0	
TOTAL IMPÔTS SUR DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT	0		0	0	0	

Autres Informations

GTIE Pas-de-Calais

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction ne sont pas fournies. Cela conduirait indirectement à fournir des rémunérations individuelles.

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
ENGAGEMENTS DONNES				
Retenue de Garantie	278 064	278 064		
Sous Traitance	754 401	754 401		
Avance de travaux	142 633	142 633		
Bonne fin de Travaux	186 797	186 797		
	0			
	0			
A.Total des suretés personnelles données	1 361 895	1 361 895	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total des suretés réelles données	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total contrats de Location	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
D. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C+D)	1 361 895	1 361 895	0	0
ENGAGEMENTS RECUS				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
A.Total des suretés personnelles reçues	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B.Total des suretés réelles reçues	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements reçus	0	0	0	0
II. Total engagements reçus (A+B+C)	0	0	0	0

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social
VINCI SA Capital de 1 454 542 075,00 € RCS Nanterre 552 037 806 1973 Bd de la Défense - 92000 NANTERRE

Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Ingénieurs et Cadres	12	10
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6	11
Ouvriers	21	14
Autres		
TOTAL	39	35

Entreprises liées

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Comptes d'actifs	195 404	
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	195 404	
Disponibilités (compte-courant trésorerie débiteur)		
Capital souscrit appelé non versé		
Comptes de passifs	2 367 988	
Emprunts et dettes financières divers (C/C trésorerie créditeur)	2 335 274	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 714	
Comptes de résultat	0	
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Liste des filiales et participations

	SITUATION NETTE		% Quote part capital détenu en pourcent.	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES consentis par la sté et non encore remb.	MONTANTS CAUTIONS ET AVALS	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTATS BENEFICES ou PERTES	DIVIDENDES ENCAISSES dans l'exercice	OBSERVATIONS
	Capital	Reserves et report à nouv. avant affect. des resultats		Brute	Nette						
A-Filiales											
B-Participations											
C-Autres participations											
Total				0	0	0	0	0	0	0	0